



## RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2020 déposé 7 juin 2021

Conformément aux dispositions du Code municipal (art. 176.2.2), en cette séance ordinaire du conseil municipal du 7 juin 2021, je vous présente des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020, tel que vérifié par la firme de comptables Raymond Chabot Grant Thornton. Celui-ci vous résume les principales activités qui se sont déroulées au cours de la dernière année.

L'exercice financier 2020 s'est soldé par un surplus consolidé de **495 832 \$**, résultant de revenus se chiffrant à **3 442 937 \$**, comparativement aux dépenses de **2 670 182 \$**, dont voici le détail :

Revenus	3 442 937 \$
Dépenses	(2 670 182 \$)
Investissement	(75 909 \$)
Remboursement dette	(256 645 \$)
Excédent affecté	90 000 \$
Réserve financière	(34 369 \$)

**Résultat net :** **495 832 \$**

Ce résultat net est majoré de 90 000 \$ puisque que le surplus accumulé a été affecté au budget de l'an passé. Le surplus prend aussi en compte de celui de la SDEIC (centre d'appel). Faisant abstraction de ces deux montants, on peut dire, de façon plus juste, que le surplus avoisine 350 000 \$. Ce chiffre est encore important, mais s'explique avec des revenus supplémentaires non budgétés. Il y a 100 000 \$ provenant du gouvernement du Québec pour pallier à certains manques de revenus durant la pandémie et des redevances pour le parc éolien.

Ce surplus permettra à la Municipalité de pouvoir traverser la période actuelle de pandémie sans impact financier pour les citoyens. C'est dans une période comme celle-ci que l'on est soulagé d'avoir des finances saines.

Avec cet excédant, il nous sera alors possible de faire l'achat d'équipements en limitant l'endettement de la Municipalité (frais de financement) et de faire une réserve financière pour des projets futurs : logements pour personnes âgées autonomes et havre de pêche. En ayant des fonds réservés, on peut penser à notre développement sans endettement.

Les dépenses totales de 2 670 182 \$ incluent des frais pour des obligations incontournables comme: Sûreté du Québec, quote-part MRC, gestion des matières résiduelles et recyclables, etc.

Le rapport financier 2020 démontre, encore une fois, que la Municipalité est toujours en bonne situation financière grâce à une saine et rigoureuse gestion des finances.

### Rémunération des élus :

En ayant un règlement pour la rémunération des élus, le maire doit inclure au rapport annuel une mention des rémunérations et des allocations de dépenses de chaque membre du conseil.

	Rémunération de base	Allocation non imposable au provincial uniquement	TOTAL
Maire :	16 500 \$	8 250 \$	24 750 \$
Conseillers :	5 500 \$	2 750 \$	8 250 \$

Par le biais du journal le Carrousel, nous tentons de vous faire part des principaux dossiers que nous traitons au fil de l'année. Ce rapport nous permet de faire une synthèse des différents dossiers.

### Voirie municipale

Des travaux de réfection et d'amélioration de la sécurité routière ont été réalisés au 2<sup>e</sup> Rang Ouest. Deux nouvelles entrées d'eau ont été faites à la suite de demandes de permis de construction.

Les travaux réguliers d'entretien ont été faits sur le réseau routier. Il y a eu des travaux de pulvérisation de la chaussée dans le 2<sup>e</sup> Rang Est et d'autres de remplacement de ponceau de drainage au 4<sup>e</sup> Rang.

### Assainissement des eaux

Les démarches au projet d'assainissement des eaux usées se poursuivent afin de pouvoir le réaliser dans les meilleurs délais.

La Municipalité de Caplan a dû demander au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) d'augmenter les délais pour la réalisation des travaux et la mise en service des équipements au 31 décembre 2022, puisque certains rapports du ministère des Affaires municipales sont attendus et nécessaires au suivi

du projet. Un nouveau plan d'action et un calendrier de mise en œuvre prévoyant l'aménagement d'une station d'épuration reliée au réseau d'égout municipal ont été déposés pour adoption.

### **Eau potable**

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a lancé un plan d'action relatif au Programme de protection accrue des sources d'eau potable « PPASEP ». Celui-ci oblige les Municipalités responsables d'un système de distribution d'eau à lui transmettre, au plus tard le 1<sup>er</sup> avril 2021, un rapport présentant les résultats de l'analyse de la vulnérabilité de leurs sources et des sites de prélèvement d'eau potable.

La réalisation de cette première étape est soutenue par une aide financière du Programme « PPASEP » - Volet 1. Un mandat a été donné pour des services professionnels d'hydrogéologue pour la réalisation de l'analyse de vulnérabilité des sources d'eau potable et la mise à jour des aires de protection des prélèvements d'eau souterraine.

### **Loisir et culture**

Malheureusement, la COVID a dû restreindre les différentes activités de loisirs ; c'est assurément le secteur d'activités qui a été le plus touché.

Toutefois, le camp de jour a été offert avec la mise en place des mesures sanitaires pour le déroulement efficace de celui-ci en toute sécurité.

Un soutien financier a été offert à la Mézière pour la réalisation de travaux de rénovation à l'extérieur du chalet d'accueil.

Des travaux ont été effectués pour l'amélioration et l'agrandissement des terrains sportifs (soccer). Ce projet se poursuivra en 2021.

Plusieurs fenêtres ont été remplacées au centre Communautaire, car le Club des 50 ans et plus a bénéficié d'une aide financière au programme Nouveaux horizons.

### **Urbanisme**

En 2020, un propriétaire a bénéficié du programme d'aide à la rénovation « RénoRégion ». La Municipalité a reçu plusieurs demandes de permis de différents types dont 4 nouvelles constructions. Un total de 66 permis ont été délivrés pour une évaluation potentielle estimée à 3 939 895 \$.

### **Service incendie**

Le projet de caserne-garage se poursuit. Les procédures vont de l'avant afin que les travaux débutent au printemps 2021.

Nous avons effectué l'acquisition d'un camion de service utilisé pour le transport des équipements de mâchoires de vie et celui des pompiers.

### **COVID**

La COVID a aussi obligé la Municipalité à revoir sa gestion quant aux réunions du conseil et aux différentes activités; ce qui n'a pas empêché le conseil municipal de s'impliquer envers la population. Les élus ont contacté des citoyens afin de les soutenir dans cette période et le service incendie a aussi fait de la prévention. Belle implication communautaire.

### **Développement**

La Municipalité continue les démarches pour le projet du havre de pêche qui devrait connaître son dénouement dans les semaines à venir. Nous sommes confiants que les travaux se feront cet été pour se terminer avant l'hiver. Des délais administratifs retardent le début du projet, mais ne mettent pas en doute sa réalisation.

Un projet de développement de rue et de construction de logements sont aussi en analyse. Le conseil verra à faire une analyse complète des dossiers avant de se positionner, mais ces deux projets demeurent importants. Caplan se positionne très bien dans le développement économique du secteur et ces projets permettront la rétention des gens dans le village.

Un grand merci aux élus et employés municipaux qui travaillent pour l'atteinte de ces beaux résultats.

Déposé le 7 juin 2021



Lise Castilloux, maire